



Informations importantes si vous envisagez de ramener votre chien ou votre chat en provenance d'un pays de l'UE /EEE en Norvège:

1. Le chien / le chat doit être marqué / identifié (puce électronique).
2. Le chien / le chat doit posséder un passeport pour animaux de compagnie approuvé par l'U.E.
3. Le chien / le chat doit avoir été vacciné contre la rage au moins 21 jours avant son entrée en Norvège. Vous devez vérifier dans le passeport pour animaux de compagnie si le vaccin est toujours valide et si l'intervalle entre les vaccinations n'a pas été dépassé. Il est également important que le chien ou le chat soit au moins âgé de 12 semaines la première fois qu'il se fait vacciner.
4. Pour les chiens uniquement : Le chien doit avoir été traité contre les vers solitaires (*Echinococcus multilocularis*) de 1 à 5 jours (24 à 120 heures) avant son entrée en Norvège. Ce traitement doit être effectué par un vétérinaire et confirmé par ce dernier dans le passeport pour animaux de compagnie du chien.
5. L'animal et ses papiers d'identité doivent être contrôlés par la douane lors du passage de la frontière. Par conséquent, vous devez emprunter la file comportant le feu rouge lors de votre arrivée.

Il est très important que vous respectiez les règles. Si vous ne le faites pas, les conséquences pourront être très sérieuses.

Si vous n'avez pas suivi les règles, Mattilsynet (l'autorité norvégienne de sécurité alimentaire) peut décider que vos animaux de compagnie doivent :

- être renvoyés dans leur pays d'origine, ou
- être isolés jusqu'à ce que les conditions d'entrée soient remplies, ou encore abattus. Il s'agit certes d'un ultime recours, mais cela demeure une possibilité bien réelle si la situation s'avère suffisamment grave.

En tant que propriétaire de l'animal, vous êtes financièrement responsable de toutes les violations.

Coûts :

L'absence de traitement parasitaire / vermifuge vous coûtera au moins 7000 NOK et le chien sera placé en détention et mis en quarantaine durant 24 heures.

Si l'animal n'a pas de vaccination contre la rage valide, d'identification / marquage ou de passeport pour animaux, le chien / le chat vous sera enlevé pendant plusieurs semaines et mis en quarantaine.

Cela pourra vous coûter entre 8.700 et 30.000 NOK.

La durée du séjour en établissement de quarantaine dépendra de la violation des règles et de la décision prise par Mattilsynet (l'autorité norvégienne de sécurité alimentaire).

Vous trouverez davantage d'informations sur les cas où les conditions d'entrée en Norvège ne sont pas remplies en cliquant sur ce lien :

[Que se passe-t-il si vous entrez en Norvège sans remplir les conditions ? | Mattilsynet \(l'autorité norvégienne de sécurité alimentaire\)](#)

Nous vous remercions de nous aider à protéger les animaux et les humains des maladies contagieuses.